

OO **PRO VELO** **REGION LAUSANNE**

ASSOCIATION POUR LE VÉLO EN REGION
LAUSANNOISE

CASE POSTALE 7170

1002 LAUSANNE

WWW.PRO-VELO-LAUSANNE.CH

CONTACT@PRO-VELO-LAUSANNE.CH

Lettre recommandée

Commune de Morges
Police des constructions
Place de l'Hôtel de Ville 1
1110 Morges

Lausanne, le 13 janvier 2011

Opposition à la mise à l'enquête publique de la construction d'un EMS et d'un immeuble de logements protégés et garderie, Parc de Beausobre, Av. de Chanel

Madame, Monsieur,

Nous avons examiné les plans de mise à l'enquête susmentionnée sous l'angle du stationnement pour vélos. En effet, le règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (RLATC) indique à son article 32 que les constructions doivent être pourvues de locaux ou de couverts pour les deux-roues légers non motorisés et surtout l'art. 40a dudit règlement fixe qu'en l'absence de réglementation communale conforme aux normes en vigueur, celles-ci sont applicables aux véhicules motorisés et aux deux-roues légers (notamment les normes VSS 640 065 et VSS 640 066).

Dans ce projet, aucune place de stationnement vélos n'est prévue, malgré le fait qu'un nombre important de personnes soient appelées à travailler dans ces locaux. Nous demandons donc que soit intégré à ce projet un nombre de places de stationnement vélos conforme aux normes VSS 640 065 et VSS 640 066.

De plus, cette parcelle se trouve sur "l'itinéraire principal vélos/piétons à aménager" faisant partie du Plan directeur communal et de la mise à l'enquête de Beausobre telle qu'acceptée en 1984. Ces deux documents prévoient un cheminement vélo à cet endroit, permettant ainsi la réalisation d'une traversée cyclable à travers Beausobre. Ces travaux donnent la possibilité de réaliser un bout d'un tronçon plus grand qui lie la gare à Lonay (par Beausobre, Grosse-Pierre, Gracieuse), élément indispensable pour continuer à promouvoir la mobilité douce dans cette partie de la ville.

A ce stade, et compte tenu de ce qui précède, nous faisons opposition à ce projet.

En espérant qu'une solution pourra être trouvée en vue de favoriser la mobilité douce dans la région morgienne, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées et restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Karine Crousaz
Présidente PRO VELO
Lausanne

Brigitte Coendoz
Membre comité PRO
VELO Morges